



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

### Avis Public Règlement numéro 367-13-02

**A TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, IL EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ  
PAR LE SOUSSIGNÉ:**

Que conformément à l'article 451 du Code Municipal, avis vous est donné que **Le Règlement 367-13-02** visant à autoriser, à certaines conditions, les hôtels, auberges et tous les autres établissements similaires ainsi que d'autoriser, à certaines conditions, la construction et/ou l'exploitation de restaurants, de casse-croute et tous les autres établissements similaires a été adopté et mis en vigueur le 28 novembre 2013.

Le règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 349, chemin Val-des-Lacs. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouvertures de l'hôtel de Ville.

Donné à Val-des-Lacs, le 18 décembre 2013

Stéphanie Russell  
Secrétaire trésorière par intérim

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière par intérim de la Municipalité Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 18 décembre 2013 entre 8 heures et 21 heures.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 18 décembre 2013.

Stéphanie Russell  
Secrétaire-trésorière par intérim